

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 16 FEVRIER 2026

Secrétaire: Sandrine VAYSSE **Excusé :** Bernard PLAT

Absente: Clara BIELLMANN.

En début de réunion, Michel LATRILLE informe le conseil qu'il a invité Richard PUECH afin de faire un point d'information sur les événements «crue et tempête» de ces derniers jours. Tous deux énumèrent les dégâts et problèmes recensés, avec le déroulé des actions menées sur les voies communales et communautaires, ainsi qu'auprès des foyers situés en zone inondée et de ceux privés d'électricité, pendant plusieurs jours pour certains. Ils soulignent l'importance des informations recueillies lors des réunions des cellules de crise, tant à la CdC pour les crues, qu'au SIE pour les coupures d'électricité. L'information à la population a été assurée en porte à porte pour les familles concernées, et de manière générale via les dispositifs GEDICOM F24 et FR-Alert déclenché par la Préfecture.

Approbation du procès-verbal de la séance du 16 Décembre 2026 : après lecture ce procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Finances : Approbation du Compte Financier Unique (CFU) Budgets Principal et Annexe : le maire explique que le CFU – Compte Financier Unique – regroupe et remplace désormais le Compte Administratif, qui retraçait la comptabilité de la commune, et le Compte de Gestion, qui était parallèlement dressé par la Trésorerie. Il précise qu'en raison de problèmes techniques, ce CFU n'a pas pu être finalisé par la Trésorerie, et qu'il ne pourra donc pas être voté. Il présente toutefois les résultats et les principaux postes de dépenses et recettes des deux budgets.

Sous réserve de confirmation lors de la réception du CFU, il ressort de l'exercice 2025 :

Budget Principal		
Fonctionnement		Investissement
289 923.55	Dépenses	52 170.49
362 805.14	Recettes	82 100.83
72 881.59	Résultat de l'exercice	29 930.34
127 315.67	Report N-1	-19 871.63
200 197.26	Résultat cumulé	10 058.71
	Restes à Réaliser Dépenses	51 162.39
	Besoin de financement	41 103.68
Excédent à reporter au BP 2026	159 093.58	

Budget Annexe Multiple Rural

Fonctionnement		Investissement
6 418.61	Dépenses	0.00
2 641.51	Recettes	0.00
- 3 777.10	Résultat de l'exercice	0.00
31 851.47	Report N-1	0.00
28 074.37	Résultat cumulé	0.00
Excédent à reporter au BP 2026	28 074.37	

Intercommunalité : Modification des statuts de la CdC (compétence PTGE) : la Communauté de Communes a pris la compétence «Animation du Plan Territorial de Gestion des Eaux». Cette modification des statuts nécessite l'accord des communes membres. Le conseil donne un avis favorable.

Eclairage Public : Le maire propose de modifier l'arrêté relatif à l'éclairage nocturne afin de classer la zone de l'église en zone sensible, expliquant que la remise en service de cet éclairage public permettrait de répondre à un objectif de sécurité tout en mettant l'église en valeur. Michel LATRILLE rappelle qu'il existe sur ce bâtiment, des projecteurs commandés par interrupteur, éclairant la sortie de l'église jusqu'à la route, ainsi que des lumières pilotées par horloge, éclairant le parvis, un vitrail et le clocher. Lorsque ces équipements sont fonctionnels, ils s'avèrent répondre au besoin. La commune s'engage à vérifier l'état des ampoules et le fonctionnement de l'horloge. Le conseil ne voit pas la nécessité de remettre en service cet éclairage public.

Aire de Jeux : Lors de la vérification de l'installation des différents modules, le technicien de l'APAVE a relevé la nécessité de sécuriser cette aire par rapport au terrain de pétanque. Il a consigné dans son rapport deux recommandations : remplacer les bordures du terrain (traverses de chemin de fer) et créer une séparation (haie basse ou autre...). Il conviendra de prendre prochainement en compte ce sujet afin de lancer l'opération.

Questions diverses:

Médiathèque: le site de Loupiac a été retenu dans le cadre de l'opération «Ici Bébé lit». Afin de répondre aux critères demandés, des aménagements sont nécessaires. Cela concerne l'installation d'une table à langer dans les sanitaires, la mise en place d'un paravent dans l'espace «Jeunes Enfants», et la pose de contremarches dans l'escalier. Le conseil donne son accord pour doter la médiathèque de ces équipements.

Yoga à la salle des fêtes: la reprise des cours est prévue en avril. Le tarif de location pour cette activité menée par une personne privée reste à déterminer.

Télé relève des compteurs d'eau: Gérard GAY fait part de cette opération visant à rendre les compteurs communicants. La transmission des informations se fera via des bornes relais qui mailleront le territoire et qui seront installées sur le domaine public. Une convention d'occupation devra être signée entre les communes et le SIAEPA. Le déploiement étant prévu pour 2027, il est convenu de se rapprocher du syndicat afin que la convention soit présentée lors du prochain conseil.

La séance est levée à 23H56